

# REUNION DE CONSEIL DU 25/11/2016

Membres excusés : Mme Sabine ALLAIN n'a pas donné procuration.  
Mme Cathy AUBERT a donné procuration à M. Mathieu RUBBEN.  
M. Patrick BERNARDIN a donné procuration à M. Gérard CLEMENT.  
M. David BEGEL a donné procuration à Mme Sandrine BREVOT.

La séance est ouverte à 20h40 par M. le Maire.

Mr Gérard VAUCHEL est secrétaire de séance conformément à la décision prise pour la durée du mandat.

Lecture et signature du PV de la réunion de conseil du 07/10/2016.

## 1 Achat mobilier :

Le conseil approuve à l'unanimité des votants soit **14 voix** l'achat :

A) - d'une armoire de rangement pour le secrétariat pour la somme de 792,00 € HT.

B) - d'un réfrigérateur/congélateur pour remplacer le réfrigérateur fatigué de la salle polyvalente pour la somme de 460,00 € HT.

## 2 Tarif déneigement :

M. François GEORGES maintient son tarif sans changement à 55,00 €/h pour le travail de déneigement qu'il sera éventuellement appelé à effectuer en renfort au profit de la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité des votants soit **14 voix** la proposition de tarif de M. François GEORGES.

## 3 Etat d'assiette 2017 :

L'ONF propose de rajouter la parcelle n°6 en amélioration à l'état d'assiette 2017 initialement approuvé lors de la séance du 26/08/2016

Le conseil approuve à l'unanimité des votants soit **14 voix** le rajout de cette parcelle à l'état d'assiette initial.

## 4 CMJ :

Le Conseil Municipal des jeunes propose une participation « entre jeunes » à la marche de 5 km du Téléthon du 3 Décembre. Cette marche sera encadrée par quelques accompagnants adultes et un pompier pour assurer la sécurité du groupe. La participation à la marche étant fixée à 3 € par participant, le conseil approuve à l'unanimité des votants soit **14 voix** la prise en charge de 2 € par la commune pour chaque enfant participant.

## 5 Délibérations modificatives :

A -) Le conseil approuve à l'unanimité des présents soit **14 voix** le déplacement des sommes suivantes prises sur les excédents de fonctionnement :

1) - 5000 € vers le compte 61558 « entretien matériel »

2) - 4000 € vers le compte 615231 « entretien voirie »

3) - 2378 € vers le compte « amortissement »

B -) Le conseil approuve à l'unanimité des présents soit **14 voix** l'établissement d'une convention d'avance de trésorerie à la Commission Syndicale de gestion des Biens Indivis pour une somme de 18000 € remboursable en trois ans.

Cette avance évite à la CSBI de contracter l'emprunt auprès d'une banque prévu à son budget primitif pour le financement du nouveau chauffage de l'église dont les travaux touchent à leur fin.

#### **6 Adhésions SDANC :**

Le conseil approuve à l'unanimité des présents soit **14 voix** l'adhésion au SDANC de la Communauté de Communes de RAMBERVILLERS et de la commune d URVILLE

#### **6 Questions diverses :**

A \_ La signature de l'acte d'acquisition de la parcelle « Tisserant » est différée ; il est nécessaire de refaire le point avec les vendeurs avant la conclusion de cette vente

B \_ La Communauté de Communes fera distribuer prochainement auprès des administrés une plaquette explicative sur la fusion des trois communautés (Gérardmer Monts et Vallées, Terre de Granite et Haute Moselotte) au 1<sup>er</sup> Janvier 2017.

C \_ La RD 11 sera fermée à la circulation pendant la semaine 49 soit entre le 5 et le 9 Décembre pour l'opération de profilage final.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.